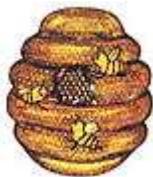


Avril 2023



Journée
Citoyenne
à HEIMERSDORF

Samedi 13 mai 2023



*Agir ensemble pour améliorer
notre cadre de vie*



DON du SANG à HEIMERSDORF



DON DE SANG
EN 1H
j'ai sauvé
3 VIES
et **VOUS ?**
qu'attendez-vous ?

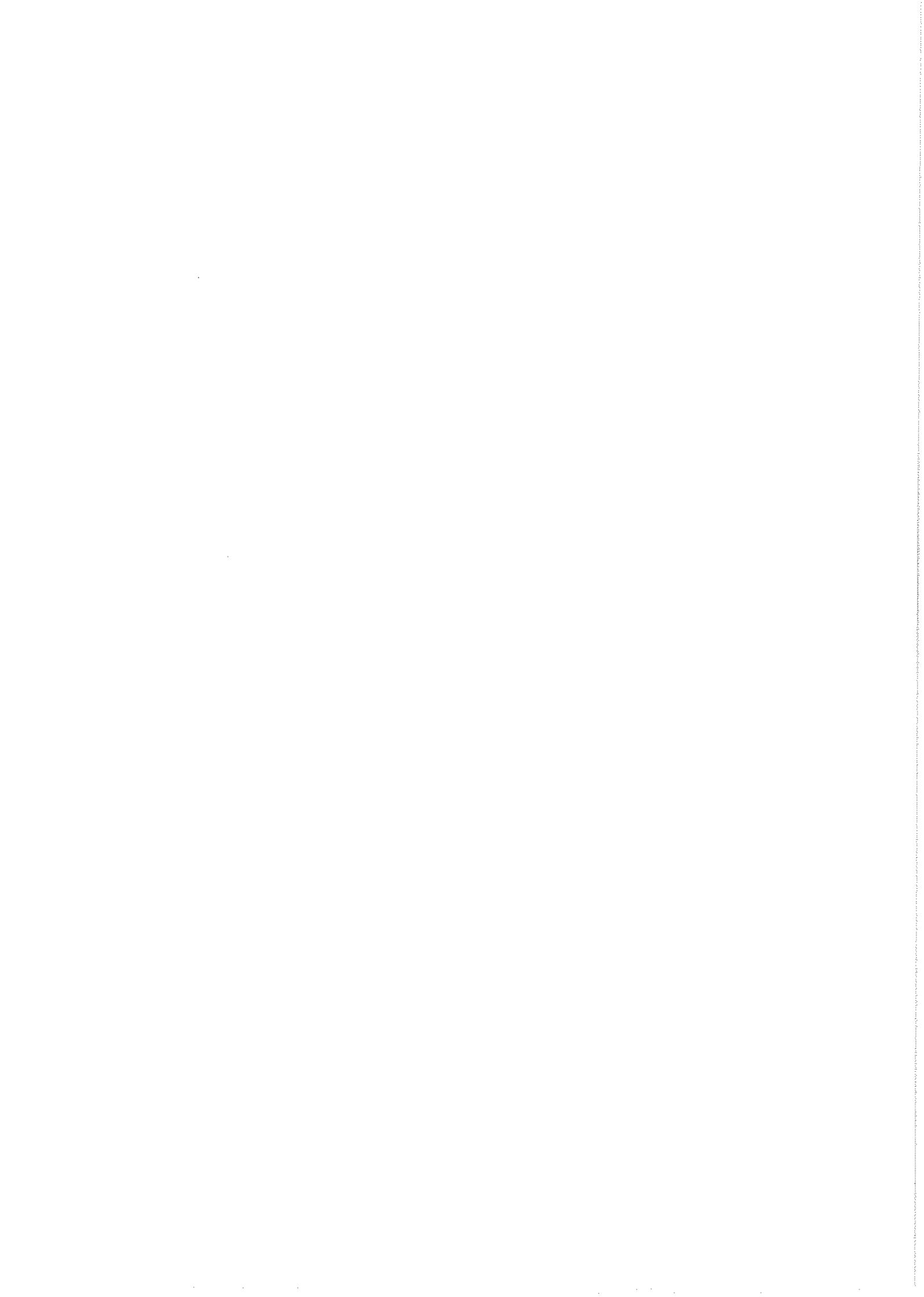
EFS
Établissement Français du Sang
Des donneurs, une future.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

Mercredi 12 avril de 16h30 à 19h30
à la salle polyvalente



MARCHÉ 21 MAI
AUX PUCES
HEIMERSDORF 2023





Le mot du Maire

Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors de la cérémonie des vœux, cette nouvelle décennie ne nous épargne pas. Après une crise sanitaire débutée en 2020, l'année 2022 aura été marquée par le déclenchement de la guerre en Ukraine, et ses terribles conséquences humaines et économiques. Sans oublier les conséquences de plus en plus visible du changement climatique. Ces crises ont bien entendu un impact mondial mais aussi local et nous en subissons les conséquences au quotidien.

Dans ce contexte, il est important de cultiver les moments de convivialité dans notre village. C'est pourquoi, je me réjouis qu'au mois de mai nous puissions à nouveau proposer des événements qui permettent aux gens de se retrouver.

Que ce soit la Journée Citoyenne le samedi 13 mai par laquelle nous essayons de promouvoir le vivre ensemble et l'engagement citoyen, ou le Marché aux puces le dimanche 21 mai organisé par l'ASH pour financer leurs activités et recréer du lien.

Je vous incite donc fortement à répondre présent à ces diverses rencontres afin de retisser du lien social et soutenir les bénévoles qui ont le courage d'entreprendre.

Journée Citoyenne 2023 : 3^e édition

Comme je vous l'annonçais dans le bulletin de janvier, nous renouvelons l'opération **Journée Citoyenne le Samedi 13 mai**.

Pour cette 3^{ème} édition, nous vous proposons à nouveau de participer à une matinée de travail autour de petits projets d'amélioration de votre cadre de vie et de mise en valeur de notre commune. La matinée s'achèvera par le partage d'un repas et une partie conviviale d'échanges qui peut se poursuivre jusque dans l'après-midi. Petits et grands, chaque habitant sera le bienvenu !

Cette journée se prépare dès maintenant ! Les élus et employés communaux se réuniront donc prochainement afin d'élaborer un programme d'actions à mener.

Nous souhaitons vous associer à cette réflexion, c'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin et sur le site internet un coupon qui vous permettra de proposer des idées d'ateliers à réaliser, et d'exprimer dès à présent votre souhait de participer à cette journée.

Le bulletin sera à remettre pour le 15 avril.

Par la suite, nous distribuerons dans votre boîte aux lettres, le bulletin d'inscription définitif avec la liste des ateliers retenus.

Rejoignez-nous nombreux pour cette 3^{ème} édition de la Journée Citoyenne.

Marché aux puces

Les basketteurs de l'ASH organisent leur traditionnel Marché aux puces le **Dimanche 21 mai 2023**. Restauration, pâtisseries et buvette vous seront proposées.

Vous trouverez, en page intérieure ou en téléchargement sur notre site, les renseignements complémentaires ainsi que le bulletin d'inscription.

Budget Communal

Les mois de mars et avril dans les collectivités locales sont consacrés au budget, avec l'adoption du Compte Administratif et l'établissement du Budget Primitif.

A l'heure de l'impression du bulletin, le budget primitif 2023 n'est pas encore voté, je ne peux donc pas vous en parler avant la parution du bulletin de juillet.

Néanmoins je peux vous en donner quelques éléments qui vont orienter nos choix.

Comme vous le constatez vous-même, un autre aspect des crises successives, c'est la hausse brutale du coût de l'énergie et une inflation galopante sur les produits alimentaires et de première nécessité. Nous en subissons tous les conséquences au quotidien.

Cette flambée des prix notamment celle de l'électricité et des combustibles fossiles impacte lourdement les finances communales. Malgré le réseau de chaleur aux copeaux de bois, nous consommons du fioul à la salle polyvalente et en entre-saison pour le réseau

de chaleur et restons un grand consommateur d'électricité.

Depuis le début d'année et le renouvellement du contrat d'électricité de la salle polyvalente, arrivé à échéance, le tarif a plus que doublé. Par ailleurs comme pour les particuliers, l'inflation estimée à 7% va elle aussi peser sur les coûts de fonctionnement de la Commune. Nous cherchons depuis toujours à limiter nos dépenses de fonctionnement grâce à l'engagement et à la responsabilité de tous, élus et agents. Nous étudions actuellement la mise en place d'actions de sobriété énergétique pour maîtriser nos dépenses pour tous nos équipements publics. Au niveau de l'éclairage des bâtiments nous sommes passés à l'éclairage LED à la salle et l'école, reste à adapter celui de la mairie.

Concernant l'éclairage public, nous avons entamé, dès l'année dernière, une réflexion à la fois sur la modernisation et le rajeunissement de notre parc lumineux. Nous envisageons de passer à l'éclairage LED dès cette année dans tout ou partie des rues en profitant de l'aide financière de Territoires d'Énergie (ex Syndicat d'Électricité) et du Plan Vert de l'État.

Par ailleurs les évènements climatiques de cet été doivent nous convaincre de la nécessité de mettre les bouchées doubles en matière de transition écologique. Personne n'est dupe, il fait de plus en plus chaud et de plus en plus sec, preuve en sont les restrictions d'eau que nous avons connu l'été dernier et qui risquent d'être reconduites cette année.

A un moment, nous devons nous aussi faire notre part, au niveau local, avec nos moyens, en prenant quelques mesures pour lutter contre ce phénomène.

Ainsi dans le cadre la gestion des espaces verts, nous allons prendre quelques initiatives pour aller vers une gestion différenciée des espaces verts en changeant nos habitudes. Dès ce printemps nous remplacerons une partie des géraniums par des plantes adaptées au climat plus sec et qui nécessitent moins d'eau que les espèces horticoles.

Dans ce domaine, l'aide des bénévoles du Club de bricolage sera particulièrement précieuse puisque leurs belles décorations viendront enrichir les bacs.

Voilà quelques-uns des éléments dont nous devons tenir compte pour la construction du budget. La feuille de route n'est pas simple : il faut maintenir l'investissement public et un service de qualité à ses concitoyens tout en compensant avec les baisses de recettes de fonctionnement. Les choix seront difficiles et il nous appartiendra de trouver des solutions.

Bulletin municipal

Lors du dernier bulletin, Olivier Martin, le pilier des rédacteurs qui alimentait et enrichissait depuis 30 ans le D'Heim em Dorf, a annoncé son souhait de se retirer de la rédaction.

Nous lui devons un nombre incalculable de pages d'informations pratiques dans le domaine de la santé, de l'environnement, de la vie quotidienne, de l'histoire.

Nous ne pouvons pas le laisser partir sans lui rendre un hommage appuyé et le remercier publiquement pour son engagement et la qualité de ses articles.

Cela a pu être fait lors la Cérémonie des Vœux en janvier dernier et je profite de ce bulletin pour lui renouveler mes remerciements les plus chaleureux.

Avec son départ, nous aurions pu craindre que les pages du bulletin ne se réduisent fortement, mais vous découvrirez dans ce numéro la participation de nouveaux rédacteurs : M. Diebolt, passionné d'ornithologie, qui nous partage sa connaissance des oiseaux (déjà 3 articles à son actif) et Mmes Schueller et Sahm originaires du village, qui proposent d'écrire des articles sur l'histoire de Heimersdorf.

Merci pour leurs contributions et bonne lecture à tous !!!

Michel DESSERICH, votre Maire



INSCRIPTION À L'ÉCOLE PRIMAIRE LES ABEILLES DE HEIMERSDORF

Depuis la rentrée 2019, l'inscription est devenue obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Les familles qui n'auraient pas encore procédé à l'inscription de leur enfant né(e) en 2020 sont invitées à le faire !

Vous pouvez contacter la directrice de l'école, Mme Goldschmidt, par téléphone au 03.89.07.14.80 ou par mail à l'adresse suivante : ce.0681337j@ac-strasbourg.fr

Etat civil

Mariage

- Le 25 février 2023 se sont unis par les liens du mariage :

Prescillia SIEGRIST et David KARATAS

Domiciliés 5 rue de Bisel à Heimersdorf.

Nous leur adressons nos Sincères Félicitations !



Naissance

- Le 29 janvier 2023 est née **Valentina RUETSCH**

Fille de Samuel RUETSCH et de Mélissa HIEBEL, domiciliés au 1 rue des Lys.

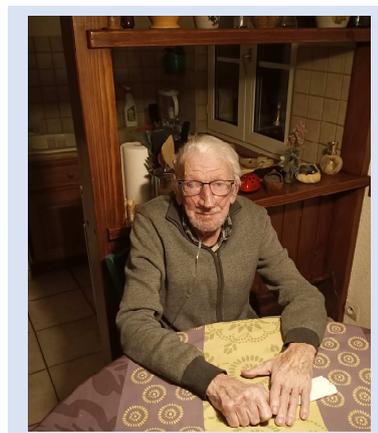


Sincères félicitations et bienvenue à Valentina

Anniversaires

- 80 ans** : le 6 mars Monsieur BERNIER Henri domicilié au 7 rue de Ruederbach.
- 90 ans** : le 17 mars Madame SPECKLIN Josépha domiciliée au 3 rue du Forgeron.

Sincères félicitations à nos Aînés



Mme Josépha Specklin remercie Monsieur le Maire pour le panier garni reçu à l'occasion de ses 90 ans.

CAMPAGNE 2023 de LUTTE CONTRE LE CANCER

Cette année, les quêteuses passeront **courant du mois d'avril** pour vous solliciter une fois de plus.

L'équipe habituelle de bénévoles quêteuses se compose de Colette HEINRICH, Anne-Lise SCHALK, Mireille BETSCHA et Nicole MULLER.

Denise BETSCHA a dû s'arrêter pour raison de santé. Denise a sillonné le village depuis de nombreuses années, par tous les temps. Nous la remercions sincèrement.

Chaque quêteuse aura les mêmes rues que d'habitude.

Les chèques seront libellés impérativement à l'ordre de la *Ligue CD68*.

Merci pour votre compréhension, votre générosité et votre bon accueil.

*Pour l'équipe,
Nicole MULLER*

EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 9 février 2023

Adhésion à la charte du site Natura 2000 Sundgau, région des étangs

La Commune de Heimersdorf est propriétaire de 7,66ha situées sur le site Natura 2000 FR4201811 « Sundgau, région des étangs ». Le document d'objectif du site est doté d'une charte Natura 2000 à laquelle peuvent adhérer les propriétaires des terrains situés dans le site. Cette signature marque la volonté du signataire d'adopter une gestion courante durable et des pratiques favorables aux milieux naturels du site.

Après avoir pris connaissance du contenu de la charte Natura 2000 et des engagements qui y sont associés suite aux explications de M. Cyril BRETON, Animateur Natura 2000 à l'EPAGE Largue, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **décide** de renouveler son adhésion à la charte Natura 2000 pour une période de 5 ans pour les propriétés communales incluses dans le site, et cadastrées :
Section AO - parcelles 45, 49, 50, 89 - Heimersdorf
Section OC - parcelles 1, 2, 4, 5 - Heimersdorf
- **sollicite** le concours de l'animateur du site Natura 2000 pour finaliser le dossier d'adhésion.
- **autorise** M. le Maire à signer l'acte d'adhésion à adresser à la Région Grand Est et tout document y afférant.
- **sollicite** l'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti concernant les terrains pour lesquels la commune a adhéré à la charte.

Adhésion à la convention refuge chauves-souris

Considérant les explications de M. Cyril BRETON, Animateur Natura 2000 à l'EPAGE Largue, sur la présence d'une colonie de reproduction de chauves-souris Oreillard dans les combles et dans le clocher de l'église, et après avoir pris connaissance du contenu de la convention pour l'établissement d'un refuge pour les chauves-souris et des engagements qui y sont associés,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** d'adhérer à la convention « refuge pour les chauves-souris » pour l'église de Heimersdorf
- **autorise** M. le Maire à signer la convention à adresser au GEPMA et tout document y afférant.
- **s'engage** à informer le Conseil de fabrique de cette délibération

Approbation de la motion de soutien pour la Brigade Verte

Suite à la demande de la Brigade Verte, M. le Maire propose de valider une motion de soutien au corps de gardes champêtres.

Le Conseil Municipal de la Commune de Heimersdorf souhaite affirmer :

- Son indéfectible attachement au fonctionnement d'une structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans de par la diversité de ses missions, sa capacité d'adaptation aux exigences diverses, ainsi que par sa proximité et sa disponibilité au service des élus et de la population ;
- Sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres, et ses particularités, dont la présence s'avère particulièrement utile pour répondre et résoudre de nombreuses problématiques rencontrées par les Maires, notamment ruraux, face à la montée des incivilités et d'une délinquance rurale aux multiples facettes. Par leur connaissance fine de la population locale et de la géographie communale, ils démontrent quotidiennement leur utilité dans de nombreux domaines, y compris du lien social.

Réunion du 20 mars 2023

Budget : Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022

Monsieur le Maire expose la teneur du compte administratif de l'exercice 2022 qui se solde par un excédent global de 320 494,53 €

Puis il développe les différents chapitres de ce document comptable et répond aux questions des conseillers.

Les membres du Conseil, à l'unanimité des membres présents, hors la présence du Maire, après en avoir délibéré et :

Vu le compte de Gestion 2022 du résultat,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du Compte de Gestion du trésorier,

ADOPTENT les résultats des différentes sections budgétaires arrêtés comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	480 977,29 €	104 363,12 €
RECETTES	624 590,05 €	281 244,89 €

Adoption du Compte de Gestion 2022

L'Assemblée déclare que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023

La DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) a informé la commune qu'elle est concernée par la campagne de renouvellement ou de modification de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée 2023.

Le Conseil d'école s'est réuni en date du 3 mars 2023 et a émis le souhait de maintenir les horaires actuels. Monsieur le Maire propose de suivre l'avis du Conseil d'école.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, EMET un avis favorable au maintien des horaires actuels, à savoir :

	matin	après-midi
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h15 – 11h30	13h15 – 16h00

ONF : approbation du programme d'actions 2023

En application de l'article D 214-21 du Code Forestier, les services de l'ONF proposent un programme d'actions préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier communal.

Monsieur le 1^{er} Adjoint détaille à l'Assemblée le programme :

- Travaux de maintenance - parcellaire	800 € HT
- Travaux sylvicoles	2 390 € HT
- Travaux d'infrastructure	880 € HT
- Travaux divers (entretien de route empierrée)	9 720 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 voix contre,

APPROUVE ce programme de travaux estimés à 13 790 € HT

CHARGE le Maire de signer le devis de travaux.

Cérémonie des Vœux du Maire

Vendredi 20 janvier 2023



M. le Maire et les membres du Conseil Municipal ont eu la joie d'accueillir dans la salle à l'Orée du bois les forces vives du village pour la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 20 janvier 2023.

Ce fut l'occasion pour M. le Maire de faire une rétrospective de l'année écoulée et d'évoquer les nouveaux projets à venir.

Il a également tenu à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué tout au long de l'année, de près ou de loin, à faire fonctionner et vivre la commune : les élus et employés communaux, les sapeurs-pompiers, les bénévoles des associations villageoises, les enseignants de l'école ...

Un merci particulier a été adressé à l'équipe des bricoleuses pour leur contribution à l'embellissement du village, ainsi qu'à Olivier Martin, fidèle rédacteur de notre bulletin communal depuis 30 ans qui a décidé de s'arrêter. Un panier garni leur a été offert à chacun pour leur dévouement.



L'équipe des bricoleuses (de gauche à droite) : Lennie, Lilia, Danielle, Michèle, Barbara et Jeanne (manquent sur la photo : Nadine, Christelle et Emma)



Olivier Martin, remercié par M. le Maire et son Adjointe

Les jeunes qui distribuent le bulletin communal ont également été remerciés et récompensés pour leur service à la commune.

Les porteurs du bulletin communal : Lennie, Noémie, Lilia, Marie (manquent sur la photo : Théo, Manon et Nathan).

C'est autour du verre de l'amitié que la soirée s'est achevée dans une ambiance conviviale.



FNACA : Retour sur la Commémoration du 19 mars 1962

La FNACA Comité du Sundgau se fait un devoir de commémorer le 19 mars 1962, date du "Cessez le Feu" en Algérie.

Cet évènement est organisé chaque année depuis 1993 dans la commune de Heimersdorf.

Ce samedi 18 mars 2023, après la messe du souvenir célébrée par M. le Curé Vincent Fréchin, la commémoration en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie s'est déroulée au Monument aux Morts de Heimersdorf, en présence de M. le Maire Michel Desserich et ses adjoints, M. le Député honoraire Jean-Luc Reitzer, M. le Député Didier Lemaire, M. le Conseiller départemental et Maire d'Altkirch Nicolas Jander et les membres de la FNACA Sundgau présidée par M. Georges Rummelhart. Après la lecture du message national pour le 61^e anniversaire par M. Jean-Claude Nano, délégué national, et l'ordre du jour du Général Ailleret lu par M. Berger, les élus ont pris la parole pour honorer toutes les victimes.

Un hommage a été rendu à M. Pierre Gunkel qui a été décoré de la Croix du Combattant par M. Robert Mona. M. Jean Kentzinger a remis la carte de ressortissante de l'ONAC pour les veuves à Mme Thérèse Ruetsch.

Après le dépôt de la gerbe et la sonnerie aux Morts, la Marseillaise a été entonnée par l'assemblée. A l'issue de la cérémonie, les personnes présentes ont été invitées à se rendre à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié.



Mon environnement

Après le succès de la première journée citoyenne qui m'avait permis de rencontrer quelques personnes dynamiques et enthousiastes, j'ai pu former un groupe passionné de bricolage pour donner vie à nos idées créatives

Parmi nos nombreuses créations, vous pouvez découvrir actuellement nos drôles de fleurs aux bancs de fenêtres de la Mairie accompagnées de nos lapins en paille 2022. Les fleurs sont issues de matériaux de recyclage tels que bouteilles en plastique, vieux tissus, grillage ...

Par ailleurs en décembre dernier, nous avons pu donner libre cours à notre imagination pour créer le cadeau offert par la commune à nos aînés.

Cette activité de bricolage est une occasion de partager nos connaissances et de se réunir afin de créer du lien entre générations.

Si vous aussi vous aimeriez rejoindre notre groupe afin de créer, partager, bricoler et de vous impliquer pour la communauté vous pouvez vous adresser à la mairie pour plus d'informations.



Le printemps et la nidification

Tout doucement le printemps vient d'arriver. C'est la nature qui se réveille. Les premières fleurs commencent à éclore.

Les oiseaux aussi reprennent leurs habitudes, comme chaque année dès la fin de l'hiver, une fois que les couples sont formés, leur objectif est de trouver un endroit pour nicher. Certains ont déjà repéré des cavités dans les murs, ou tout simplement le nichoir occupé l'année précédente. Les autres et principalement les nouveaux venus (les jeunes de l'an dernier) essaient de s'approprier un nichoir existant, souvent en y laissant des plumes. Des querelles éclatent entre les individus qui veulent utiliser un même lieu. Ce sont généralement les plus petits, voire les plus faibles qui doivent aller chercher ailleurs, pas de souci, ils trouveront.

Ainsi, des anciens nids sont rénovés, réparés, rarement occupés en l'état. Les oiseaux préfèrent le neuf, à part certains rapaces, qui utilisent les vieux nids de corvidés.

Nous qui leurs installons des nichoirs, devons veiller à la propreté de ces derniers. Cela consiste, tout simplement à prélever l'ancien nid, à passer un coup de brosse afin d'éliminer les parasites et autres salissures justement pour éviter les maladies.

Les oiseaux sont d'excellents bâtisseurs. Très vite, ils vont reconstruire un nouveau nid. C'est très tôt le matin que l'activité est la plus intense. Sans cesse, mâle et femelle se relaient en apportant les différents matériaux nécessaires pour la réalisation de leur gîte.

Voici quelques espèces que l'on peut observer très souvent dans nos jardins, près des maisons et qui utilisent les nichoirs que nous avons installés :

- La mésange bleue, la mésange charbonnière, le rougegorge familier et la sittelle torchepot.

D'autres construisent leurs nids dans les toitures, les arbres ou les haies :

- Le moineau domestique, le pinson des arbres, le merle noir, le chardonneret élégant, le pigeon ramier, la corneille noire et la pie bavarde.

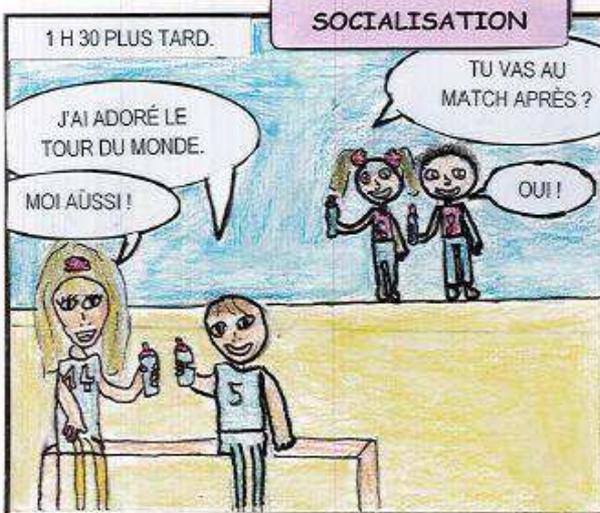
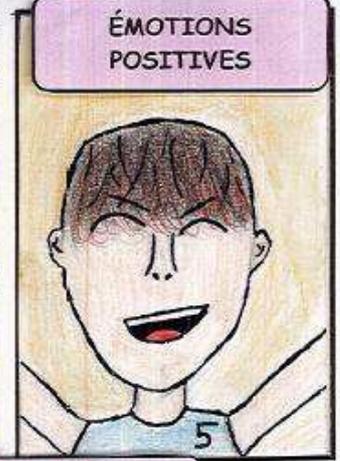


Ci-dessus : un moineau domestique (Passer domesticus)

La liste peut être beaucoup plus longue avec les hirondelles, les fauvettes, les grimpereaux, les pics, les hiboux et les chouettes. Et il y en a d'autres.

Bien qu'une multitude d'espèces fréquentent notre village ou nos contrées, il faut quand même noter une nette diminution du nombre d'individus. Cette diminution est due au réchauffement climatique, à la pollution, aux activités humaines et tout ce qui perturbe leur mode de vie, sans oublier le manque de nourriture et les prédateurs.

Nouveau sportif





BASKET SAISON 2022-2023



Le bilan à la fin du mois de mars pour les équipes jeunes et seniors

Voici le résumé pour les 23 équipes de jeunes engagées en compétition :

Section jeune féminine

U18 féminines

2 équipes sont engagées en compétition.

L'équipe 1 qui a terminé 1^{ère} invaincue de son championnat en 1^{ère} phase évolue au niveau 1 dans cette 2^{ème} phase de championnat et a remporté 3 victoires sur les 7 matchs joués pour l'instant.

L'équipe 2 qui joue au niveau 2 a remporté 1 victoire pour l'instant dans ce championnat de 2^{ème} phase.

U15 féminines

3 équipes sont engagées en compétition.

L'équipe fanion qui évolue en championnat régional réalise un excellent parcours et vient d'assurer sa 2^{ème} place au classement juste derrière la SIG 2 ! BRAVO ! Elle est qualifiée pour les phases finales qui permettront de désigner le futur champion du Grand Est.

Les U15 féminines 2 engagées au niveau 2 dans une poule de 6 ont pour l'instant remporté 1 victoire dans cette 2^{ème} phase de championnat.

Les U15 féminines 3 qui jouent au niveau 3 ont remporté 2 victoires sur les 3 matchs joués.

U13 féminines

2 équipes sont engagées en compétition.

L'équipe 1 a remporté 3 victoires dans la poule A du niveau 1 en 2^{ème} phase et peut encore se qualifier pour les phases finales départementales.

L'équipe 2 n'a pour l'instant joué que 3 matchs dans ce championnat de 2^{ème} phase.

U11 féminines

2 équipes sont engagées en compétition.

L'équipe 1 qui joue dans la poule B du niveau 1 dans cette 2^{ème} phase de championnat a déjà remporté 5 victoires sur les 7 matchs joués.

L'équipe 2 a pour l'instant remporté 1 victoire dans ce championnat de 2^{ème} phase dans la poule unique du niveau 2.

Section jeune masculine

U17 masculins

L'équipe 1 qui avait gagné son accession au plus haut niveau départemental à l'issue de la 1^{ère} phase de championnat confirme ses excellents résultats de la 1^{ère} partie de saison en occupant une solide 2^{ème} place dans la poule A du niveau 1 et est qualifiée pour participer aux phases finales départementales.

L'équipe 2 qui évolue en poule B du niveau 2 a remporté une victoire pour l'instant dans ce championnat 2^{ème} phase.

U15 masculins

2 équipes sont engagées en championnat.

Les 2 équipes qui ont réalisé une excellente 1^{ère} phase de championnat évoluent toutes les 2 au plus haut niveau départemental dans ce championnat 2^{ème} phase : L'équipe 1 qui évolue dans la poule B a déjà remporté 3 victoires sur les 7 matchs joués et l'équipe 2 n'a pas encore connu la joie de la victoire dans la poule A mais s'accroche et poursuit son apprentissage à ce niveau.

U13 masculins

2 équipes sont engagées en championnat.

L'équipe 1 qui évolue au plus haut niveau départemental dans la poule B du niveau 1 poursuit son apprentissage à ce niveau et a perdu de moins de 4 points 3 des 7 matchs joués pour l'instant.

L'équipe 2 qui joue dans la poule C du niveau 2 a remporté 5 matchs sur les 6 joués.

U11 masculins

3 équipes sont engagées en championnat.

L'équipe 1 qui évolue dans la poule A du niveau 1 a remporté 2 victoires sur les 7 matchs joués.

L'équipe 2 vient de remporter sa première victoire dans la poule B du niveau 2.

L'équipe 3 a gagné 4 matchs sur les 7 joués dans la poule C du niveau 3.

Section mixte

U9

5 équipes U9 sont engagées dans cette 2^{ème} phase de championnat.

L'équipe 1 qui évolue dans la poule A du niveau 1 est toujours invaincue après 4 journées de championnat après avoir remporté ses matchs contre Rixheim, Mulhouse-Pfastatt 1, Basket Nord Sundgau 1 et Eguisheim 1.

L'équipe 2 qui évolue au niveau 2 en poule D a remporté 5 victoires sur les 6 matchs joués.

L'équipe 3 qui évolue au niveau 3 en poule D a remporté 2 matchs sur les 6 joués.

Les équipes 4 et 5 évoluent dans le même groupe en poule C du niveau 3. L'équipe 5 a déjà remporté 3 victoires. L'équipe 4, composée majoritairement de U7 surclassés, découvre la formule championnat et fait son apprentissage pour préparer dès à présent les 2 prochaines saisons.

U7 : Les U7 ont participé à plusieurs plateaux et en auront encore 2 avant la fin de cette saison. Ils participeront aussi à la fête du mini-basket qui aura lieu le dimanche 11 juin 2023.

Tous ces résultats sportifs sont prometteurs pour la fin du championnat de cette saison 2022-2023 qui s'annonce passionnante !

Voici le résumé pour les 7 équipes séniors engagées en compétition

Section senior féminine

L'équipe fanion qui a plusieurs matchs en retard dans son championnat de pré-région et qui s'est brillamment qualifiée pour le dernier carré de la coupe du Crédit Mutuel n'a pas encore assuré son maintien si des descentes supplémentaires devaient avoir lieu. Il conviendra de remporter encore 3 matchs sur les 7 qui restent à jouer pour se mettre définitivement à l'abri.

L'équipe 2 vient de remporter une septième victoire consécutive en autant de matchs joués dans ce championnat 2^{ème} phase.

L'équipe 3 présente quant à elle un bilan équilibré de 4 victoires pour 4 défaites après 8 matchs joués.

Section senior masculine

Tout comme l'équipe fanion féminine, l'équipe 1 masculine n'a pas encore assuré son maintien en pré-région. Avec un bilan actuel de 6 victoires et 8 défaites et 1 match en retard, l'équipe devra encore remporter 4 victoires pour assurer son maintien au plus haut niveau départemental. Plusieurs matchs contre des concurrents directs pour le maintien sont encore à jouer.

L'équipe 2 qui évolue dans la poule B de DM3 devra encore batailler pour assurer son maintien car elle a seulement engrangé 4 victoires pour l'instant. Il en faudra encore au moins 2 sur les 6 qui restent à jouer pour y parvenir.

L'équipe 3 qui a connu une saison compliquée dans la poule C de DM4 a encore 3 matchs à jouer.

L'équipe 4 qui joue dans la poule B de DM4 a presque assuré la 3^{ème} place et peut encore espérer une montée en DM3.

L'exploit de l'équipe fanion féminine en coupe !

L'équipe 1 fanion qui avait gagné la finale de la première phase de coupe contre Rixheim début janvier a hérité d'une belle affiche lors du tirage au sort des quarts de finale de la 2^{ème} phase de coupe en recevant l'équipe de l'AS WIHR 1 qui évolue en pré-nationale et qui est actuellement 2^{ème} du championnat et qui joue la montée en championnat de France. Sur le papier et au jeu des pronostics, peu de personnes auraient misé sur une victoire de nos filles. Mais la coupe réserve parfois des surprises et c'est ce qui s'est passé ce vendredi 24 mars 2023 à la salle A l'Orée du Bois à Heimersdorf où le petit poucet a créé la sensation en sortant le match qu'il fallait pour se qualifier pour le dernier carré de cette compétition : victoire 75-71 !!!



Pour les ½ finales, le tirage au sort a réservé une belle affiche avec un derby sundgauvien. Nos filles recevront l'équipe 1 de Basket Nord Sundgau qui a déjà validé son maintien en championnat de France de nationale 3 et qui jouera la coupe à fond. Les visiteuses seront archi favorites pour ce derby qui sera l'occasion d'être une belle fête pour le basket féminin dans notre Sundgau. La date et l'horaire de ce match ne sont pas encore connus à ce jour. En principe, celui-ci devrait se jouer au courant de la 2^{ème} quinzaine du mois d'avril.

Quel que soit le résultat de cette ½ finale, l'équipe fanion du JAB qui est le petit poucet de cette compétition aura réalisé un excellent parcours en coupe cette saison. Dommage que le secteur intérieur soit décimé avec les nombreuses joueuses blessées.

**Nous vous attendons nombreux
pour encourager les filles lors de cette belle affiche
qui sera l'occasion de mettre à l'honneur la section féminine!**

L'autre demi-finale opposera les vainqueurs des matches
Berrwiller 1 – Panthères de Mulhouse 1
et Panthères de Mulhouse 2 – Wittenheim 1

Le club de basket vous propose ...

- AS HEIMERSDORF -

REPAS A EMPORTER

Jeudi 18 mai 2023, midi et soir !

Enfant 6 €

Adulte XL 9 €

Adulte XXL 11 €



Hamburger maison + frites + crudités !

RÉSERVATIONS
06 86 38 95 31 OU
asheimersdorf@gmail.com
AVANT LE 15 MAI

NOUVEAUTÉ
Vente de pâtisseries 

Retrait
cour de l'école
(face à l'église)
HEIMERSDORF

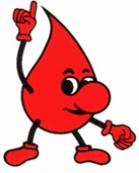
MARCHÉ AUX PUCES HEIMERSDORF

21 MAI
2023



Marché aux puces et des artisans
Animations pour les enfants
Buvettes et petite restauration
Exposition de tracteurs et véhicules anciens

Renseignements : S.Wabnitz, 06 87 57 94 89, leswabnitz@gmail.com



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE HEIMERSDORF

Voilà le printemps, saison de renouveau après une longue période de sommeil hivernal pour la nature. Je vais oser, si vous le permettez, souhaiter ce renouveau au don du sang qui ne connaît pas la trêve hivernale, mais qui s'est pourtant bien réduit depuis plusieurs saisons.

L'EFS nous sollicite, donc nous vous invitons au

DON du SANG

LE MERCREDI 12 AVRIL 2023

De 16H30 à 19H30

A la SALLE POLYVALENTE

De HEIMERSDORF

Pour tout renseignement, le contact est :
Marc BETSCHA (rue des Abeilles à HEIMERSDORF) au 03 89 07 15 18

Cette collecte sera la deuxième collecte de l'année 2023 organisée par une amicale de notre regroupement et la première à Heimersdorf. L'organisation incombera à mes collègues de notre amicale de Heimersdorf et comme toujours, ils essayeront de vous accueillir de la manière la plus conviviale possible et pour ce mois de mai, elle aura lieu logiquement à la Salle Polyvalente « A l'Orée du Bois » de Heimersdorf.

Votre pièce d'identité est désormais demandée pour votre don de sang !

URGENCE DON DE SANG

Les réserves de sang sont trop basses. Il est urgent de donner dès maintenant !

J'essaie, comme toujours, de convaincre une majorité de personnes de rejoindre nos collectes de sang dans le but de faire en sorte qu'il y ait **SUFFISAMENT DE SANG** pour que la médecine puisse faire face, d'autant plus que les besoins augmentent encore depuis le retour à une activité soutenue après la crise sanitaire. Cet appel nous ne le lançons pas pour nous, mais pour tous ces malades qui ont un besoin vital de sang, une situation qui pourrait aussi toucher des proches. Les malades, malgré l'actualité, sont toujours là dans les hôpitaux où les médecins s'efforcent de soigner toutes ces maladies présentes, à côté de la pandémie. Ce sont des malades le plus souvent en situation d'urgence qui ont besoin de sang.

Il faut absolument que nous soyons les plus nombreux possible, à cette collecte du 12 AVRIL 2023, comme à toutes les collectes de sang.

Et rappelez-vous que quelque part sur un lit d'hôpital, une femme, un homme, un enfant attend ce geste pour avoir une chance de guérison voire de survie.

AUX JEUNES !!!

En général et lors de chaque collecte que nous organisons, des premiers dons sont généralement enregistrés dans notre regroupement (3 premiers dons le 27 janvier).

Ces personnes ont eu le courage de franchir ce pas et ils sont un exemple à suivre et à encourager ! Vous venez d'avoir 18 ans, donc vous pouvez donner du sang. Ce geste n'est pas difficile, alors n'ayez pas peur et venez nous rejoindre.

Vous êtes notre avenir et notre relève. Nous avons besoin de vous !!!

La collecte de sang du 27 janvier 2023

Organisée en pleine période d'épidémies avec un rebond de Covid, le pic des gripes saisonnières qui saturaient les hospitalisations, l'issue de la collecte pouvait être plus qu'incertaine, d'où un petit soulagement au moment de l'annonce du nombre de donneurs (55 dons et 3 donneurs ont fait leur premier don). C'est un résultat légèrement meilleur que lors des collectes de 2022, mais nous pouvons et devons encore plus nous mobiliser aux prochaines collectes.

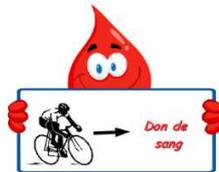
Avec Jean LOGETTE et Marc BETSCHA, présidents des amicales de Hirsingue et de Heimersdorf, je me joins au Dr FORNY, responsable des collectes à l'E.F.S. et le comité de l'amicale pour remercier encore très sincèrement, au nom des malades qui bénéficieront de ce sang, tous les donneurs qui se sont déplacés pour cette collecte de sang.

UN GRAND MERCI A TOUS !

INFORMATION

Dans le calendrier des collectes publié le mois dernier une modification est intervenue pour la collecte estivale : elle aura lieu le **VENDREDI 21 JUILLET** à **HEIMERSDORF**

Faites un geste de solidarité et donnez votre sang ! (source EFS)



A bientôt et **rendez-vous au 12 Avril 2023 à Heimersdorf**

René BRAND pour L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE HEIMERSDORF

Notre histoire

HEIMERSDORF : nom porté déjà en l'an 708 (1303 : Heinmerstorf / 1400 : Emersdorf / 1440 : Ymericourt / 1628 : Heimberssdorf / 1686 : Hemicourt / 1721 : Heimbsdorf).

L'âme d'un village, c'est son église !

Le village s'est autrefois construit matériellement et spirituellement autour de son église qui a permis d'unir la population autour de la religion. La loi de séparation de l'église et de l'état en France régule la propriété des églises :

- Celles construites avant 1905 appartiennent aux communes
- Celles construites après 1905 appartiennent aux diocèses.

Nous avons le bonheur d'avoir de nombreuses églises et chapelles en France : on en compte plus de 42 000.

Comme beaucoup de villages, **Heimersdorf** s'est dotée d'une première chapelle qui daterait du VIII^e siècle, **la chapelle de Sainte Odile**, puis d'une première église ou chapelle vicariale et enfin de l'**église** actuelle **Saints Pierre et Paul**.



LA CHAPELLE DE SAINTE ODILE :



La chapelle, de style baroque, aurait été fondée, par Sainte Odile (660-720) non loin de la source qui étancha sa soif lors de son passage à Heimersdorf, en contrebas de la chapelle.

La chapelle était un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Sainte Odile, patronne de l'Alsace, des aveugles et des ophtalmologistes est fêtée le 14 décembre.

Après la Révolution, Heimersdorf est devenu une paroisse indépendante. La chapelle servit alors de lieu de culte au curé et ancien moine bénédictin, André Gassmann.

L'édifice a été rénové à plusieurs reprises. Le clocheton est apparu en 1849 et fut rénové en 1995.

C'est aussi en 1849 que le cimetière a été agrandi et que le mur en clôture de pierre de taille fut érigé.



LE PRESBYTERE, 6 rue de Ruederbach



Il a probablement été construit vers 1823. Il a été habité par le premier curé de Heimersdorf (Joseph Rock) 3 ans avant la construction de la première église.

L'ÉGLISE SAINTS PIERRE ET PAUL :

La première église, chapelle vicariale, qui a remplacé la chapelle Sainte Odile, où se tenaient précédemment les services religieux, fut construite en 1826. Cette église tomba rapidement en ruine et fut alors remplacée sur le même site par l'église actuelle.



Cette nouvelle église, de style néoclassique, fut érigée de 1856 à 1859 d'après les plans et les devis de l'architecte François Louis Laubser de Colmar.

1856 correspond également à la création de la paroisse de Heimersdorf par décret impérial. La consécration aux saints Pierre et Paul (fêtés le 29 juin) eut lieu en 1860.

Le chemin de Croix date de 1835 est signé Louis Joseph Sorg de Strasbourg.

L'orgue a été construite par Valentin Rinkenbach qui décéda en plein travaux le 1^{er} août 1862. Il a été achevé par ses fils et réceptionné le 4 août 1863 par François Antoine Ginck, instituteur et organiste. Il fut reconstruit en 1928 par Georges Schwenkedel de Strasbourg dans le respect de la composition originale puis restauré en 1988 par M. Guerrier de Willer.



L'horloge du clocher, installée le 25 juin 1861, est signée Urbain Adam de Colmar.

Article rédigé par Marie Claire Sahn née Jelsch et Béatrice Bucher née Schueller, toutes les deux originaires de Heimersdorf et anciennes voisines, nostalgiques de leur village natal.

Lors de vos prochaines lectures, vous découvrirez d'autres sujets en lien avec Heimersdorf (clergé, école, mairie...).

L'histoire du Lamala ou du petit agneau de Pâques !



Cette tradition alsacienne est née au 16^{ème} siècle. Ce petit agneau symbole chrétien est partagé le matin du jour de Pâques. A l'époque, le fiancé offrait un Lamala à sa fiancée en symbole d'amour et les enfants en recevaient au retour de la messe du dimanche de Pâques.

Cette pâtisserie traditionnelle alsacienne en forme d'agneau est attendue par tous chaque année.

Mais pourquoi un Lamala à Pâques ?

L'agneau Pascal n'est pas né par hasard. En effet, après le temps du Carême, ce biscuit riche en œufs permettait d'écouler le stock accumulé avant Pâques. Le Lamala est traditionnellement cuit dans un moule en terre cuite, afin de conserver plus longtemps le délicat parfum d'agrumes de cet agneau une fois cuit. A la sortie du four, l'agneau Pascal est recouvert de sucre glace et décoré d'un petit drapeau en papier de soie au couleur du Vatican (jaune et blanc) ou de l'Alsace (rouge et blanc) ou encore aux couleurs de printemps rose, vert, bleu ...

La recette

Pour 1 agneau, il vous faut :

- 60 g de farine tamisée Type 45
- 90 g de sucre semoule
- 1 sachet de sucre vanillé
- le zeste d'un demi-citron
- 30 g de fécule de maïs
- 3 blancs d'œufs
- 4 jaunes d'œufs
- 30 g de beurre fondu
- 1 pincée de sel

Un moule en terre cuite

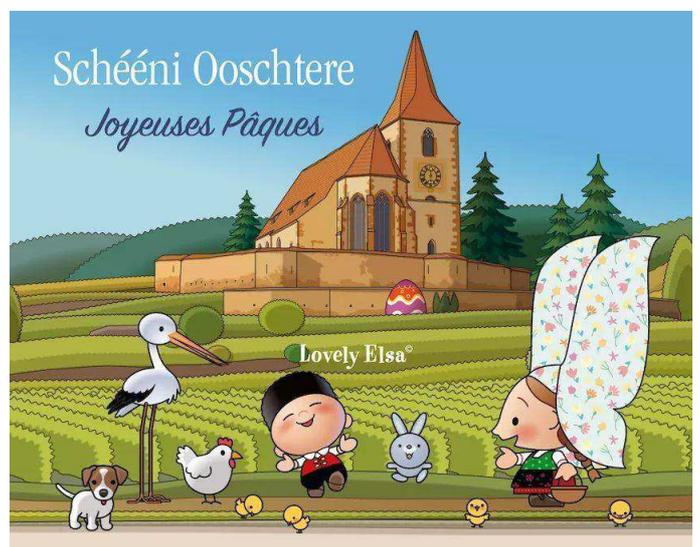
- Environ 20 g de beurre
- Environ 20 g de farine tamisée Type 45



La fabrication

1. Dans un premier temps, séparer les jaunes des blancs d'œufs. Faire blanchir les jaunes d'œufs avec 60 g de sucre semoule et le sucre vanillé puis ajouter le zeste de citron.
2. Tamiser la farine et la fécule de maïs puis incorporer au mélange précédent.
3. Dans un autre récipient, monter les œufs en neige avec le reste de sucre semoule et le sel, jusqu'à obtenir un mélange bien mousseux.
4. Mélanger les blancs en neige au premier mélange délicatement.
5. Mélanger délicatement le quart de la masse du mélange à l'aide d'un fouet, avec le beurre fondu tiède. Mélanger les deux masses ensemble.
6. Beurrer généreusement le moule, saupoudrer de farine puis fermer le moule avec le crochet et y verser la pâte.
7. Enfourner le Lamala à 170°C pendant 35 à 40 minutes. Utilisez la lame d'un couteau pour vérifier la cuisson, si elle ne ressort pas sèche, laisser cuire encore quelques minutes.
8. Après la cuisson finie, patienter 5 minutes avant de le démouler, attention à ne pas le laisser refroidir le **Lamala** dans le moule car il restera accroché.
9. Saupoudrer le **Lamala** de sucre glace et déguster-le en tranches généreuses avec une boisson chaude ou un vin sucré de la région !

E Güeter !



Article proposé par Katia Haegy

K. H. (Source : <https://www.chefs-alsace.fr>)

Communauté de paroisses « Cœur du Sundgau »

Messes du 15 avril au 30 juillet 2023

Sous réserve d'éventuels changements

	Bettendorf	Feldbach	Hirsingue	Grentzingen	Ruederbach	Heimersdorf	Hirtzbach	Riespach
15.04						18h		15h mariage
16.04				10h	18h			
22.04								18h
23.04	10h		16h Concert				18h	
29.04		18h						
30.04		16h30 Concert		18h		10h		
06.05						18h		
07.05		18h			10h FP			
13.05							18h	
14.05	18h							10h Com
18.05 Ascension		10h				10h		
20.05				18h				
21.05					10h Com	18h		
27.05		18h						
28.05 Pentecôte				18h			10h St Léger	
03.06	18h							
04.06							10h Com	18h
10.06		15h30 mariage				18h		
11.06					15h Fête Communauté			
17.06							15h mariage	18h
18.06				10h Com		18h		
24.06		18h				15h mariage	15h mariage	
25.06					18h	10h Com		
01.07								18h
02.07	18h					10h Com		
08.07				18h				15h mariage
09.07		10h			18h			
15.07							18h	
16.07	10h							18h
22.07					18h			
23.07		10h				18h		
29.07	18h							
30.07							18h	10h

**L'église de Hirsingue est fermée pour travaux pour une durée indéterminée à partir du 1^{er} mai 2023.
Les messes seront célébrées à Heimersdorf.**

Contacts :

- Père Vincent Fréchin : 06.80.08.77.30
- Père Robert Tumu : 07.51.19.53.38
- Presbytère : 03.89.40.51.62
- Personne relais de Heimersdorf : Mme Nicole Muller



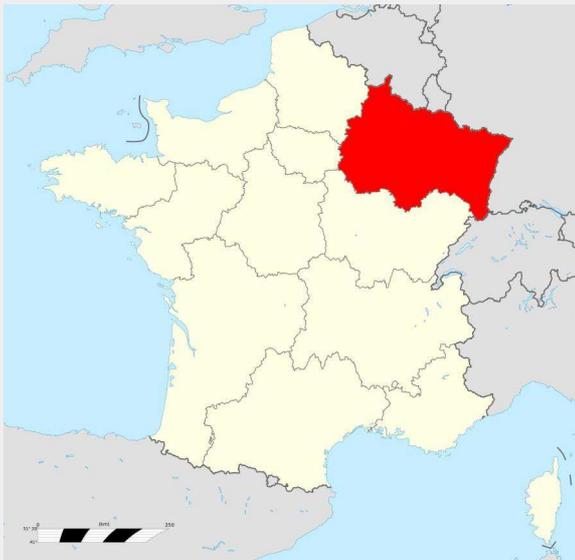
Cœur du Sundgau
Communauté de paroisses

Toutes les informations sur le site : www.coeur-du-sundgau.fr



UN NOUVEAU SERVICE ...
... POUR VOS AMENDES

Vous avez reçu une amende à payer dans les départements du **GRAND EST** ?



- Ardennes
- Aube
- Marne
- Haute-Marne
- Meurthe-et-Moselle
- Meuse
- Moselle
- Bas-Rhin
- Haut-Rhin
- Vosges

Pour payer ou vous renseigner, un **centre de contact des amendes** est à votre disposition :



au 03 29 69 69 69

HORAIRES

Du LUNDI AU VENDREDI de 8h30 à 17h



contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone



amendes.gouv.fr



stationnement.gouv.fr

Informations pratiques



MAIRIE

2, rue de Ruederbach

68560 HEIMERSDORF

Tél 03 89 40 51 51

heimersdorf.mairie@wanadoo.fr

Site internet : www.heimersdorf.fr

Ouverture du secrétariat :

- Lundi : 9h à 11h30
- Mardi : 16h à 18h
- Jeudi : 9h à 11h30

Permanence du Maire sur rendez-vous.

Ecole élémentaire *Les Abeilles* : 03 89 07 14 80

Trésorerie d'Altkirch : 03 89 40 01 97

Conciliateur de justice du tribunal judiciaire de Mulhouse

Permanences à Hirsingue

les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois à la Mairie
de 8h30 à 11h30 (tél 03 89 40 50 13)

Prendre rendez-vous sur www.justice.fr

Communauté de Communes Sundgau

Quartier Plessier Avenue du 8^e régiment de Hussards

BP 19 – 68131 ALTKIRCH Cedex

Tél 03 89 08 36 20

Tri et déchets : 03 89 08 36 24 bien-trier@cc-sundgau.fr

Eau (dysfonctionnement du réseau d'eau ou fuite) : 03 89 25 83 21 canalisations@cc-sundgau.fr

Questions Urbanisme : 03 89 40 24 24 ads@cc-sundgau.fr

Enfance et Jeunesse : 03.89.25.53.86 enfance@cc-sundgau.fr

URGENCES

Samu 15

Pompiers 18

Police Secours 17

Appel d'urgence européen 112

Gendarmerie d'Altkirch 03 89 88 55 55

Brigade Verte 03 89 74 84 04

Collecte des déchets

<u>Ordures ménagères</u>	<u>Cartons/papiers</u>	<u>Biodéchets</u>
Avril Lundis 3 et 17 Samedi 29	Avril Samedi 8 et Lundi 24	Tous les lundis matins
Mai Lundi 15 et Samedi 27	Mai Samedi 6 et Lundi 22	
Juin Lundis 12 et 26	Juin Lundis 5 et 19	

HORAIRES DECHETERIES

À compter du 2 janvier 2023, les horaires d'accès dans les déchèteries changent et sont les suivants :

du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le mardi à Illfurth ;

le **samedi** de 9h à 18h en continu.

Déchèteries intercommunales :

Accès au 3 déchèteries : Altkirch, Waldighoffen, Illfurth



Permanence Ligue contre le Cancer

Depuis le 6 octobre 2022, la Communauté de Communes a ouvert une permanence de la Ligue contre le Cancer du Haut-Rhin, **tous les jeudis de 9h à 12h30 au pôle médico-social Les Tilleuls**, 1 ruelle des Tilleuls à Altkirch.

Pour toutes informations, veuillez prendre contact avec Madame Véronique PATAT au 06 80 35 23 37 ou veronique.patat@ligue-cancer.net

Le guichet France Services à Ferrette vous accueille

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h- 12h et 13h-16h

Mardi : 9h-12h et 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 13h-17h

L'espace Robelin est situé au 5 rue du Colonel Robelin à Ferrette

Vous pouvez joindre le guichet France Services au 03.67.24.68.04 ou par courriel ferrette@france-services.gouv.fr

